





LA SOCIÉTÉ ESCOFI

Fondé en 1988 dans le Nord de la France, ESCOFI est un groupe familial français et indépendant qui développe et exploite des sites d'énergies renouvelables en France et au Portugal.

Spécialistes de l'éolien et du photovoltaïque au sol, nous intervenons sur toutes les étapes du développement et de l'exploitation : recherche de sites, relations institutionnelles, études, montages financiers, gestion des installations.

Plus d'informations sur escofi.fr

-  29 éoliennes opérationnelles (78 MW)
-  4 centrales hydroélectriques (13 MW)
-  2 parcs éoliens en construction (41 MW)
-  400 MW en développement

A SUIVRE...

- Les avancées des différentes études
- Zoom sur le volet acoustique



CONTACT
Vivien BAUMARD
Chargé de projets éoliens
cheffois@escofi.fr



Projet éolien de Cheffois

09.21
Septembre 2021

Lettre d'information n°1

ÉDITO

A travers la diversité de ses paysages, la Vendée témoigne de son rapport historique au vent par la présence des nombreux moulins qui ont été érigés au fil des siècles. Transposition contemporaine de ces édifices, les éoliennes exploitent à leur tour cette ressource inépuisable afin de produire l'électricité omniprésente dans notre quotidien et incontournable dans la transition énergétique.

Idéalement située à l'Est du département, sur les contreforts du massif armoricain, la commune de Cheffois profite de l'influence des vents forts qui soufflent depuis le littoral Atlantique, rendant ainsi les terres particulièrement propices à l'exploitation de l'énergie éolienne.

A travers cette première lettre d'information, nous vous proposons une synthèse des éléments clés du projet éolien envisagé sur votre commune. Nous vous tiendrons informés de son avancée et mettrons en place des permanences d'information avec la coopération de la mairie.

Bien entendu, nous restons à votre écoute pour toute question ou proposition dont vous pouvez nous faire part à l'adresse suivante : cheffois@escofi.fr

Bonne lecture et à bientôt !



Vivien BAUMARD
Chargé de projets éoliens

SOMMAIRE

1. Le projet
2. L'étude écologique
3. Planning

La Loi de Transition Energétique en quelques chiffres

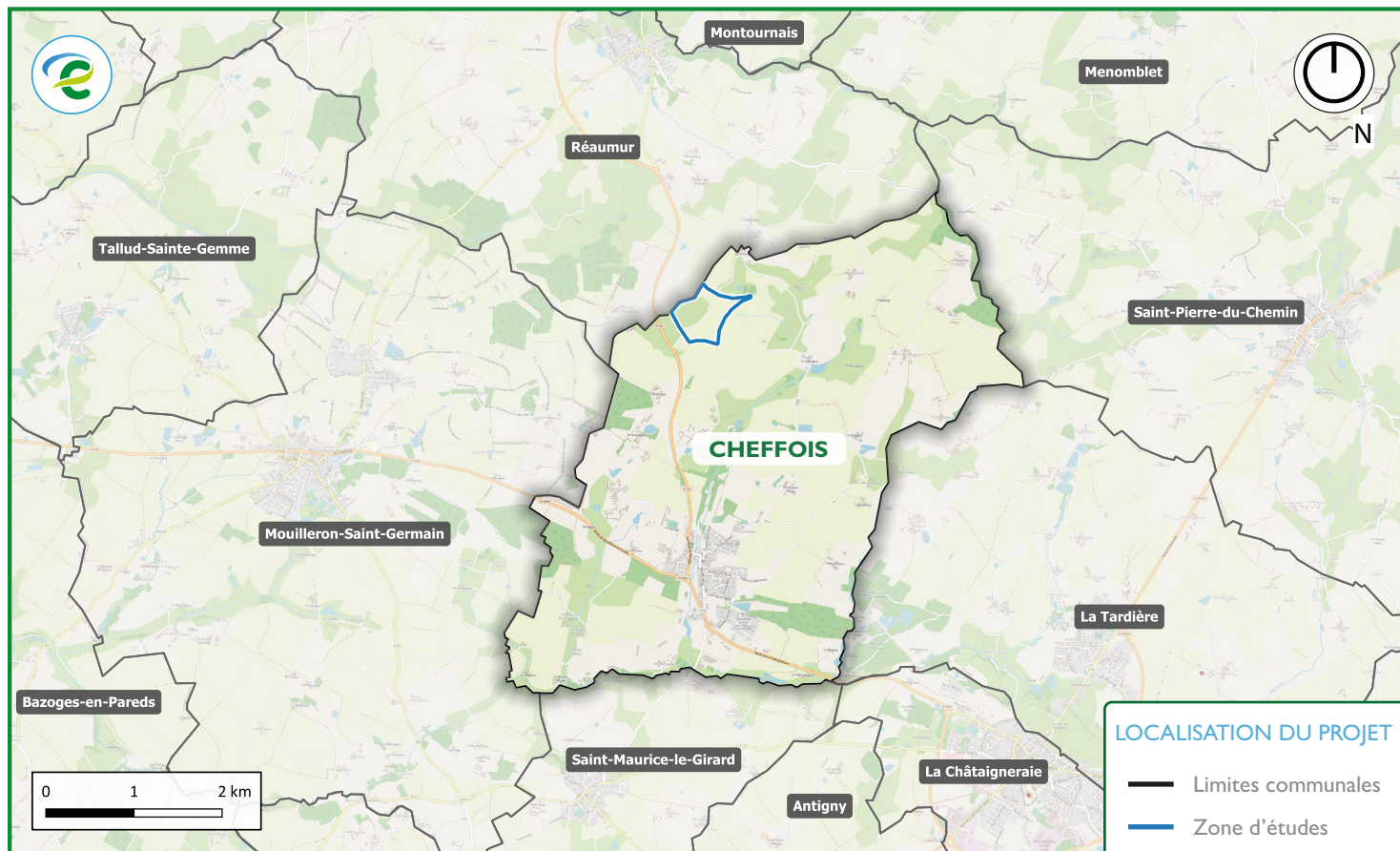
Objectifs pour 2030

40%
d'EnR dans le mix électrique français

33%
d'EnR dans la consommation énergétique française

-40%
d'émissions de GES par rapport à 1990





3 - 4
éoliennes

150 mètres
de hauteur max

~ 7 000 foyers
couverts en électricité *

Définition de la zone d'étude

La zone d'étude du projet a été définie en fonction des différentes contraintes techniques et réglementaires existantes que nous avons cartographiées puis superposées de façon à mettre en évidence les secteurs envisageables pour l'implantation d'éoliennes.

- Éloignement de 500 mètres minimum des habitations
- Servitudes de réseaux (EDF, gaz, télécoms...)
- Périmètres de protection du patrimoine historique
- Zonages de protection des sites écologiques sensibles
- Servitudes aéronautiques

Historique

En **juin 2020**, nous avons rencontré le Maire de Cheffois pour lui faire part du potentiel éolien d'un secteur situé au nord de la commune.

A son invitation, nous sommes intervenus en réunion de conseil quelques mois plus tard afin de présenter notre proposition de développement à l'ensemble de l'équipe municipale.

Le **10 novembre 2020**, le conseil municipal de Cheffois se réunissait à nouveau et délibérait favorablement pour le lancement des études de faisabilité par notre société. Ce n'est qu'après l'obtention de cet accord communal que nous avons engagé les premiers contacts avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

L'avancée de la maîtrise foncière sur la zone d'étude nous a permis d'initier la phase de développement qui débutera début septembre 2021 avec le lancement des études écologiques et l'implantation d'un mât de mesure de vent sur la zone du projet.

Trois études majeures composent l'étude de faisabilité d'un parc éolien : les études écologiques, acoustiques et paysagères. Ces dernières s'échelonnent sur une durée moyenne de **12 à 18 mois** et doivent permettre d'établir la configuration définitive du projet (nombre d'éoliennes, puissance, dimensions...)

Pour mener à bien le volet écologique du projet éolien de Cheffois, nous avons missionné le bureau d'études **ENCIS Environnement**, basé à Niort. A cette occasion, des ingénieurs écologues se rendront régulièrement sur la zone d'études et ses environs afin de réaliser des inventaires sur la faune et la flore.

L'étude écologique doit couvrir un cycle saisonnier complet sur la période 2021-2022 et elle s'organise autour de trois grandes thématiques avec des spécialistes dédiés.

AVIFAUNE

- Inventaires des oiseaux identifiés sur le site et à proximité
- Au lever du jour, au crépuscule et en nocturne
- 23 visites sur un cycle d'une année complète

CHAUVES-SOURIS

- Identification des chauves-souris par écoutes des ultrasons au sol et en altitude (via le mât de mesure)
- Du crépuscule au 4 premières heures de la nuit
- 2 visites par mois sur la période d'octobre à mars 2022

FLORE ET PETITE FAUNE

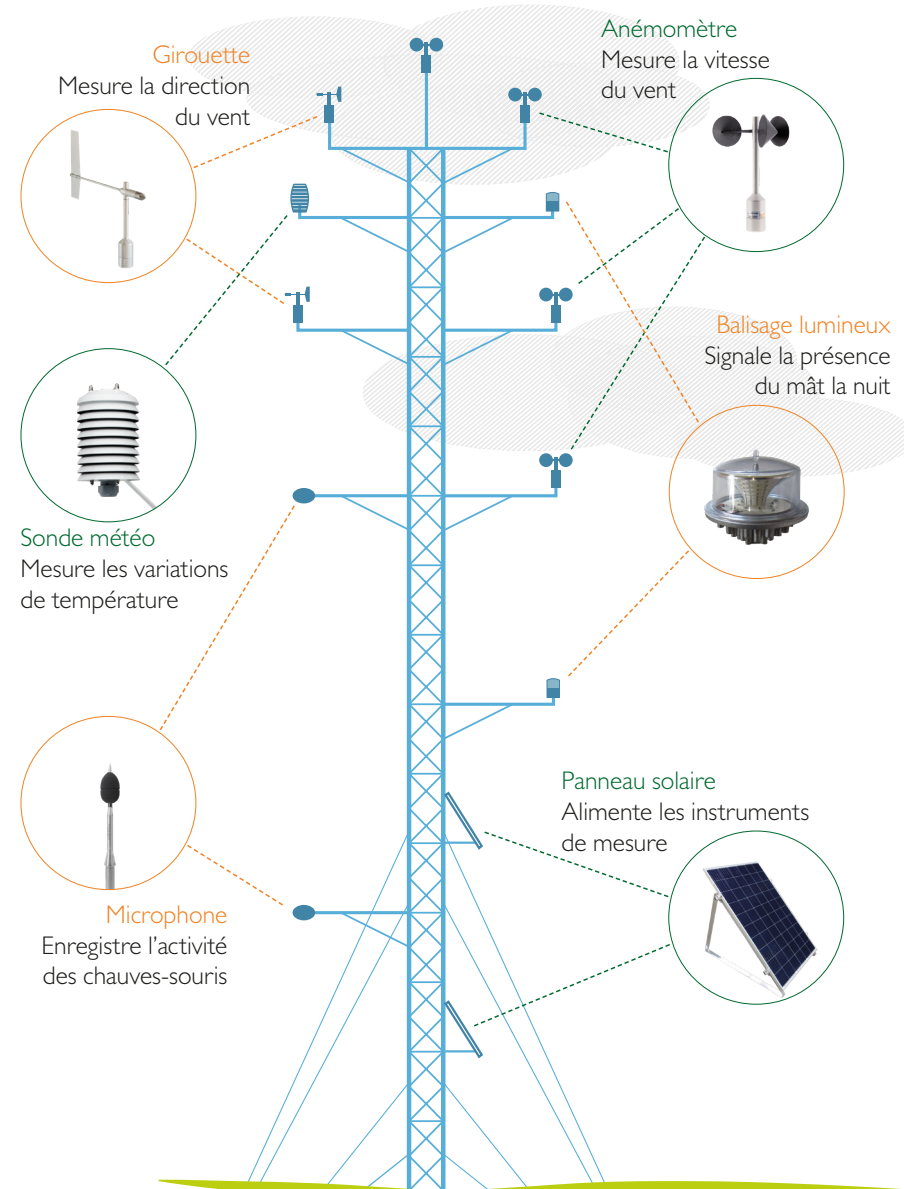
- Inventaire des plantes et de la faune terrestre présents sur la zone de projet
- En diurne et nocturne
- 8 fois durant le printemps et le début de l'été 2022

Le mât de mesure

Haut de 100 mètres, le mât de mesure installé sur la zone d'étude nous permet de relever avec précision la vitesse et la direction des vents qui soufflent en altitude. De manière générale, plus on gagne en hauteur, plus le vent est fort et régulier, ce qui constitue un critère important pour un fonctionnement optimal des éoliennes.

Il est fréquent que le mât de mesure ne serve pas uniquement à évaluer le gisement de vent. Selon les caractéristiques du site, d'autres études peuvent également utiliser la structure du mât comme support des instruments de mesure. Dans un environnement boisé ou bocagé, l'implantation d'éoliennes peut notamment nécessiter d'approfondir les études menées sur les chauves-souris. Ainsi, le mât de mesure accueillera les micros permettant d'étudier la répartition spatiale et les déplacements des chauves-souris.

Enfin, les données de vent recueillies à une hauteur proche de celle de la génératrice des éoliennes envisagées servent également l'étude acoustique du projet. Il est important de pouvoir corréler les mesures acoustiques au sol avec la vitesse de vent à hauteur de génératrice de manière à simuler précisément l'impact sonore des éoliennes projetées.



* Source : CRE, Observatoire des marchés de détail du 1^{er} trimestre 2020

icônes: Flaticon.com